

## "Non renouvellement" du mandat des policiers burundais à la MINUSCA

@rib News, 05/11/2016 â€“ Source XinhuaLe Burundi condamne le "non renouvellement" du mandat de ses policiers à la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), a indiqué vendredi Alain-Guillaume Bunyoni (photo), ministre burundais de la Sécurité. Le porte-parole de l'ONU Farhan Haq avait indiqué que le remplacement des éléments de deux brigades burundais de police (280 hommes) qui participaient à la sécurisation de la ville de Bangui dans le cadre de la MINUSCA, n'aura pas lieu au terme de leur mission en septembre 2016.

Selon M. Haq, l'ONU a décidé l'arrêt du mouvement de rotation entre des unités policières burundaises dans le cadre de la MINUSCA en République Centrafricaine (RCA), à cause des "accusations d'atteintes sérieuses et persistantes aux droits de l'homme" qui mettaient en cause certains éléments de la Police Nationale du Burundi (PNB) au cours de la crise qui secoue le Burundi depuis avril 2015. "Malgré la bonne appréciation des prestations de nos policiers par la population centrafricaine, leur mandat n'a pas été reconduit à cause d'un montage orchestré contre eux par certaines organisations internationales et ONG centrafricaines", a déclaré vendredi le ministre Bunyoni en s'adressant aux députés lors d'une séance de questions orales. Il a laissé entendre également que le Gabonais Parfait Onanga-Anyanga, ex-représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Burundi et chef de la MINUSCA, pourrait "avoir été guidé par une décision onusienne portant arrêt du mouvement de rotation des policiers burundais en RCA dans le cadre de la MINUSCA. "Bien que les listes des policiers burundais proposés pour la MINUSCA aient été vérifiées préalablement pour un filtrage destiné à y retirer des noms des policiers accusés de violations des droits humains ; ces formalités n'ont pas empêché l'annulation du mandat ainsi que l'humiliation de quelques policiers burundais avant d'être expulsés de la terre centrafricaine", a-t-il noté. Le ministre Bunyoni a signalé en outre que les unités de police, qui avaient été formées pour assurer la relève de leurs collègues rentrés de Bangui en septembre dernier, n'ont pas pu décoller de Bujumbura suite à cette décision onusienne portant suspension du mandat des policiers burundais à la MINUSCA. "Cette décision ne peut pas avoir des répercussions sur la discipline des policiers ; car, ceux-ci ont bénéficié de séances de formation sous forme de causeries morales, pour leur faire comprendre que la sécurisation des citoyens burundais, est leur mission première", a-t-il souligné. Les armes qu'utilisaient les unités de police burundaises rentrées récemment de la RCA dans le cadre de la MINUSCA, sont en train d'être acheminées vers le Burundi, a-t-il indiqué par ailleurs à l'intention des députés. Le ministre Bunyoni a informé aussi les députés qu'en revanche, le mouvement de participation des unités burundaises de police dans d'autres missions de maintien de la paix en Afrique, en l'occurrence au Darfour (Soudan) et au Mali, continue normalement. Le président de l'Assemblée nationale burundaise, Pascal Nyabenda, a réagi en laissant entendre que le "mauvais traitement dont sont victimes" certains soldats et policiers burundais en mission de maintien de la paix sur le continent africain, pourraient pousser l'Assemblée nationale burundaise, à "soutenir le gouvernement burundais pour le retrait de ses troupes, en cas d'échec des tractations diplomatiques en cours".